

Délégation de stagiaire pour Mademoiselle Tallon Louise

Numéro d'inventaire : 2016.36.244

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1911

Matériaux et technique(s) : papier

Description : Feuille simple bleue claire tapuscrite et manuscrite. "Mlle Tallon actuellement institutrice adjointe à Fontaine le Bourg est déléguée en qualité d'institutrice stagiaire chargée de la direction d'une classe publique de filles à l'école de Barentin (vallée) en remplacement de Mlle Ferey nommée adjointe à Ouival. Cet arrêté prendra effet à partir du 1 octobre 1911. Fait à Rouen le 14 août 1911. L'inspecteur d'Académie".

Mesures : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination : n. p.

Commentaire pagination : 1 p.

Lieux : Rouen

INSPECTION ACADEMIQUE
de la
SEINE-INFÉRIEURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1011.

DÉLÉGATION DE STAGIAIRE

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

VU :

Les articles 22, 24 et 26 de la loi du 30 Octobre 1886 ;

L'article 19 du décret du 18 janvier 1887 ;

ARRÊTE :

M

Callon Louis

actuellement *instituteur adj. à Pontlasse le Roug*
est délégué en qualité d'instituteur *stage* stagiaire chargé de la direction d'une classe

de l'école publique de *Barentin (Vallé)*

en remplacement de M *Finet*

nommé à *stage à Quiville*

Cet arrêté aura son effet à partir du *1^{er} Février 1911*

Fait à Rouen, le 14 Février 1911.

L'Inspecteur d'Académie,

Jolivet

